

Kelaouenn Melioneg

N°. 24

Juin 2014

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Septembre 2013 ! ... C'est à cette époque que, par respect de la loi imposant prudence et pondération dans les 6 mois qui précèdent les élections, j'avais décidé de suspendre la parution du bulletin municipal, support d'information communale à ne pas transformer en organe de propagande !

Ainsi la campagne électorale s'est-elle déroulée sans ambiguïté ni polémique, chacun des candidats en présence ayant pu se consacrer pleinement à la présentation de son programme.

Et le 23 mars dernier, vous avez décidé, non seulement de me renouveler votre confiance en tant que maire, mais qui plus est, de la donner à chacun de mes colistiers proposés à vos voix, et le tout ... à l'issue d'un seul tour de scrutin !

C'est pourquoi je tiens, aujourd'hui, à vous remercier pour ce témoignage sans égal que je reçois avec reconnaissance et sérénité et que je perçois aussi comme un formidable encouragement à poursuivre l'action engagée dès 2008.

À peine élu et aussitôt installé, chacun des membres de la nouvelle équipe a pris la mesure de ses fonctions et s'est très consciencieusement emparé des premiers dossiers. Fort de cet esprit, votre conseil municipal s'est donc déjà réuni à quatre reprises. Objectif : asseoir les bases des chantiers que nous vous avons annoncés et élaborer les axes budgétaires pour les mener à bien.

les premiers rendez-vous sont déjà actés : cabinet des « 3 architectes » pour l'école et son foyer des jeunes. Foncier de Bretagne pour la stratégie à adopter en matière de logement social attractif dans le bourg et solution de l'épineux sujet des maisons PactArim.. DDTM pour la sécurité de la route des écoles.

Je m'arrêterai là pour ce numéro de retrouvailles. Comme vous pouvez le constater, la vie communale continue d'aller bon-train. Place donc à l'information et, comme à l'accoutumé, à vos rubriques habituelles que vous retrouverez chaque trimestre.

Marie José FERCOQ



Le Conseil Municipal en visite de chantiers

LE BUDGET 2014

Le budget 2014, élaboré par l'ancienne équipe municipale, de manière à ce que le nouveau conseil élu en mars ait les moyens de se mettre immédiatement au travail, est de fait un budget de transition chargé de boucler les dépenses et recettes héritées de l'ancienne mandature et de projeter financièrement les réalisations de ces six ans à venir. C'est donc également un budget de réflexion et d'anticipation.

La partie investissement de ce budget s'articule entre les restes à réaliser et les nouvelles opérations de 2014.

Parmi les Restes à Réaliser, d'une part en dépenses, les dernières factures à solder pour les travaux achevés en 2013 (5950€ d'éclairage public du lotissement ; 25254€ pour l'église), et d'autre part, en recettes, les

dernières subventions à percevoir pour ces mêmes travaux, soit 103 074 euros.

En ce qui concerne les nouvelles opérations :

la Voirie

L'entreprise Colas (anciennement Brûlé-Weicker) retenue par le conseil municipal pour un programme s'élevant à 49660 € a pu mener à bien, début mai, les chantiers de Cosquer-Boulou et Goas an Golen. Quant aux travaux sur la route de Kervéro, ils ont été reportés de quelques semaines. En effet, le village avait souffert de chutes d'arbres lors de la tempête de décembre, arbres qu'il faut évacuer préalablement pour procéder à l'entretien des fossés avant la réfection de la chaussée.

L'achat de matériel

L'achat pour 4900 € de matériel divers destiné à équiper la mairie (copieur-scanner), l'école (mobilier & informatique) ou encore la cuisine (plan de travail en inox), fait partie des opérations incontournables des budgets qui se succèdent.

La Salle Polyvalente

Le rideau-accordéon séparant la cantine de la grande salle, est devenu vétuste et difficile à manipuler. Depuis quelques temps déjà, il n'a plus assuré l'isolation recherchée pour le confort des enfants et les économies d'énergie. Il sera remplacé par un rideau électrique pour un montant de 3000€.

Le Bar

Après les travaux de mises aux normes électriques et les changements des huisseries en façade, et toujours dans le même souci d'économie d'énergie, une dernière porte sera changée pour un montant de 1500€.

Et enfin l'École

Toujours prioritaire, l'école communale représente un dossier important de notre budget 2014. Les modalités de l'enseignement primaire quoique diversifiées, sont de plus de plus dépendantes de l'informatique et nous amènent à renouveler entièrement l'équipement dont ont pu disposer les enfants ces dix dernières années : Achat de 3 tablettes tactiles et de 2 ordinateurs portables pour un montant de 1700 €.

Nous ne sommes pas en reste pour les plus petits et la Maternelle va recevoir un nouveau jeu d'éveil et un équipement Lecture pour un montant de 1000 €.

Désormais partie intégrante de l'école, **l'ancien foyer des jeunes** est actuellement le sujet d'une étude menée, pour un coût de 14700 €, par le cabinet « des trois architectes » de Carhaix. Les réunions de travail associant architecte, élus, parents d'élèves et institutrices, devraient permettre de dégager avec précision les besoins de nos jeunes usagers et les possibilités qu'offre ce bâtiment à sa nouvelle affectation, liée dans un premier temps à la réforme des rythmes scolaires.

À propos des rythmes scolaires

Actuellement les élèves ont 4 journées de 6 heures d'enseignement. La réforme des rythmes scolaires (décret du 24 janvier 2013) repose sur une nouvelle répartition sur la semaine de ce temps passé à l'école, qui va toujours compter 24 heures d'enseignement, mais réparties sur neuf demi-journées et non plus huit.

A partir de septembre, les enfants auront classe le mercredi matin, par contre ils bénéficieront d'une après-midi entière qui ne sera plus dédiée à l'enseignement mais à des activités périscolaires appelées TAP.

Selon la loi, cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : d'un côté, favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les enfants sont plus attentifs; de l'autre, permettre à tous les enfants de bénéficier d'activités périscolaires (artistiques, sportives, culturelles) organisées par les collectivités territoriales .

Au sein de la communauté de communes une réflexion a été menée par les élus afin de mutualiser les ressources nécessaires pour mettre en place ces TAP : en effet les enfants seront pris en charge par des animateurs et ceci en respectant les taux d'encadrement bien définis : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6ans ; 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans .

Après de nombreuses réunions de concertation avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves, les élus et les techniciens de la CCKB ont élaboré un projet pour la rentrée prochaine, projet que le conseil municipal a validé pour notre commune.

Ainsi, pour Mellionnec, les TAP se dérouleront le jeudi après-midi et les enfants seront répartis en 3 groupes. Un groupe des plus petits qui auront simplement 1h30 de TAP après la sieste ; et 2 groupes concomitants de grands qui participeront à 2 activités de 1h30 chacune.

BUDGET ET FINANCES COMMUNALES 2014

Voté le 28 avril 2014, le budget s'équilibre en Dépenses et en Recettes de fonctionnement. Il présente un excédent au profit de la section d'investissement qui s'explique par les subventions restant à encaisser suite à la fin des travaux de restauration de l'église. Le budget primitif prévoit toutes les recettes et les dépenses de l'année.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	98 850 €	Produits des services	13 107 €
Charges de personnel	138 052 €	Atténuation de charges	3 500 €
Autres charges de gestion courante	39 808 €	Impôts et taxes	111 968 €
Charges financières (intérêt de la dette)	17 200 €	Dotations et participations	161 910 €
Charges exceptionnelles	3 100 €	Autres produits de gestion courante	28 200 €
Amortissement	7 022 €	Divers	53 €
Autofinancement	13 706 €		
Divers	1 000 €		
TOTAL	318 738 €	TOTAL	318 738 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Travaux 2014	115 699 €	Autofinancement	13 706 €
Remboursement du capital des emprunts	38 700 €	Subventions reçues	140 715 €
Divers	1 000 €	FCTVA	18 116 €
Déficit reporté de 2013	97 540 €	Réserve pour besoin de financement	82 616 €
		Amortissement	7 022 €
		Emprunt	0 €
		Divers	1 000 €
TOTAL	252 939 €	TOTAL	263 175 €

2 budgets annexes sont rattachés au budget général de la commune : le service d'assainissement collectif, le lotissement Parc Ty Jacques. Le budget CCAS est géré par un conseil d'administration comprenant des élus et des habitants de la commune, ses ressources principales proviennent du budget communal.

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2010. Le produit fiscal est réparti entre 3 taxes comme suit :

Taxes	Taux	Produit effectif année 2013	Produit attendu année 2014
Taxe d'habitation	10.98%	34 435 €	34 719 €
Foncier bâti	14.80%	30 925 €	31 420 €
Foncier non bâti	37.46%	23 130 €	23 338 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

REALISATIONS	SUBVENTIONS OBTENUES 2014	DEPENSES TTC
Eclairage public (Lotissement Parc Ty Jacques facture finale)		5 950 €
Acquisition de matériel (dont informatique école, bibliothèque, mairie)		13 672 €
Restauration de l'église (factures finales)	110 039 €	25 254 €
Programme voirie 2014 (Kervéro, Cosquer Boulou, Goas an golen)	5 476 €	49 500 €
Etude et Maitrise d'œuvre pour la création d'un espace associatif multiculturel d'animation (réhabilitation ancien foyer des jeunes)	25 200 €	14 702 €

Comme analysé par l'ensemble des maires de France, cette réforme a donc un coût pour les communes et non des moindres, lié à l'augmentation des heures de présence pour le personnel communal déjà en charge de l'école et à la rémunération des animateurs qui interviendront lors de ces TAP.

La Bibliothèque

Cette réforme des rythmes scolaires aux multiples conséquences, va notamment accélérer la « renaissance » de notre bibliothèque communale, renaissance à laquelle l'association « autour du livre » n'est pas étrangère. Le dynamisme de ses membres, qui a relancé l'occupation des lieux, s'est porté rapidement sur l'inventaire, le tri des ouvrages existants et le renouvellement des lectures.

Sollicitée, la bibliothèque centrale des Côtes d'Armor a répondu favorablement à notre demande d'un fond supplémentaire sous la forme d'un prêt permanent de livres.

Dès lors, la bibliothèque communale a-t-elle besoin de plus d'espace dans le local de l'ancienne mairie, bâtiment également mis jusque là à disposition d'une autre association, Kreiz Breiz Villages d'Europe. Cette dernière a su comprendre la nécessité dans laquelle se retrouve Mellionec à disposer de plus d'espace pour accueillir les enfants de la commune, notamment dans le cadre des rythmes scolaires et a décidé de déménager le 24 juin dernier. Après quelques travaux de réfection et de peinture, gageons que le nouveau mobilier, avec des centaines de nouveaux livres mis en rayons, contribuera au succès de notre nouveau pôle culturel.

L'Homme et le feu

Savoir faire du feu ! Ce savoir-là est sans nul doute une étape fondamentale de l'histoire de l'humanité, une de ses toutes premières affirmations, la prise en main de son sort, la maîtrise des éléments... Le feu et l'Homme ? Presqu'une histoire d'amour – d'ailleurs, ne dit-on pas « brûler d'amour » ? Sous l'Ancien Régime, avant la Révolution, on recensait la population d'abord par le nombre de feux dans les paroisses ou dans les villes. La place manquerait à citer toutes les expressions où le mot feu est utilisé, mais, par exemple, la distance entre « feu M.le Comte », « faire feu » et « faire feu de tout bois » prouve suffisamment l'importance que le feu a pris au cours de notre Histoire. Aujourd'hui encore, malgré le grand nombre de citadins et les moyens modernes de se chauffer, le feu reste intimement lié à l'Homme. On allume facilement un feu comme les fumeurs allument une cigarette ! Mais désormais, la vigilance est de rigueur car brûler n'importe quoi est devenu un danger pour notre environnement et nos propres vies ! D'où ce qui suit ...

AVERTISSEMENT DE LA PRÉFECTURE

Monsieur le préfet des Côtes d'Armor nous rappelle par courrier que tout brûlage de feuillage, branchage et autres « déchets verts » est interdit sur le département depuis 2 ans, pour éviter de trop fortes concentrations de micro-particules (très toxiques pour les poumons) dans l'air que nous respirons, micro-particules déjà en trop grand nombre dans les gaz d'échappement automobiles (surtout diesel).

Une fin annoncée du Tantad ?

Sans aller jusque là, tout feu relatif à une fête (tantad, feu de la Saint-Jean) doit, selon la loi (que rappelle la préfecture), être soumis au « feu vert » ou à l'appréciation du maire de la commune.

Melioneg, 2ème épisode

LÉGENDE A



Nous avons découvert ce charmant camélidé dans le Bulletin Municipal de septembre 2013. Qu'est-il donc devenu ? Aux dernières nouvelles de la gazette de Kaleshouarn, le 1er juin dernier a eu lieu une opération « rafraîchissement » que

LÉGENDE B



Melioneg et ses copains n'ont peut-être pas autant apprécié que les très nombreux visiteurs conviés par Yann et Christelle à découvrir le troupeau avant puis après « l'opération tondeuse ».



Si cette tonte tant attendue a, d'un côté, rapidement « allégé » la physionomie du troupeau, pour Yann et Christelle, en revanche, la

lourde tâche de transformation de la toison ainsi récoltée ne faisait que commencer.

Dans notre prochain numéro, nous vous ferons savoir si Melioneg et ses amis ont apprécié cette « tenue légère » pour affronter les grosses chaleurs ambiantes. Au 1er juin, ils n'avaient quand même pas l'air d'apprécier vraiment !

Légendes des photos :

A -Dis-donc, que font-ils donc là-bas, les patrons ?

B -J'sais pas. Ça vaudrait le coup d'aller voir, non ?

C -Bon, ben, si on avait su, on y serait pas allé, hein !!!



LÉGENDE C

En Promenade sur la Commune

Aurait-on découvert à Mellionec, du côté d' Ar Rest, une grotte préhistorique aux peintures rupestres ? Ou bien les bisons auraient-ils emprunté la piste des alpagas déjà installés, pour venir brouter aux verts pâturages du kreiz Breizh ?

Hé non ! Il s'agit, en fait,
de l'enseigne de l'atelier ...

BUFFALO CUIR

c'est en 1999 que Patricia
et Rachid BERDJA se sont
installés avec leurs enfants
à Mellionnec, au village du
Rest.

Ils ont ouverts une archerie
activité qu'ils pratiquaient
déjà dans le sud de la
France depuis 1988.
Rachid est en effet un
artisan du cuir et le
magasin situé au Rest



proposait à l'époque des accessoires indispensables au tir à l'arc : carquois , flèches, brassards mais assurait aussi la réparation des arcs endommagés.

L'archerie a fermé en 2008, mais 2 ans plus tard toujours porté par sa passion pour le travail du cuir Rachid a commencé une nouvelle aventure : le magasin a de nouveau ouvert ses portes et sa nouvelle enseigne, « buffalo cuir » propose désormais, un grand choix de sacs, ceintures, portefeuilles, de bijoux, mais aussi des objets décoratifs créés grâce au talent de notre artisan local.

Car Rachid est Artisan, et même l'un des rares spécialistes français du « repoussage sur cuir » dans le domaine figuratif . Cette technique consiste à reproduire le portrait d'un animal ou d'un personnage, à le sculpter ensuite dans le cuir par repoussage, puis à le peindre. C'est une forme d'art très développée aux Etats-Unis d'Amérique, sous le nom de « leather-carving ». Et c'est là-bas que Rachid y a appris cette technique lors de stages effectués dans l'état du Colorado en 1995.

L'atelier est ouvert les mardi et jeudi après-midi, de 14h30 à 18h00, pendant tout l'été. Mais vous pouvez trouver Patricia et Rachid sur les marchés ou dans les festivals.

BUFFALO CUIR boutique en ligne et liens vers facebook et blog
site internet www.buffalocuir.com **Tel : 06 95 69 81 40**

Patricia, quant à elle, vient de créer sa propre entreprise de services multiples à domicile : **P . F . B** qui propose : ménage, courses, petit jardinage et garde d'enfants à domicile **Tel : 06 73 05 34 61**

.....